

Les subsides

Des voix: Bravo!

M. Miller: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Vancouver-Sud (M. Fraser). Il sait qu'il y a un projet en Colombie-Britannique qui, s'il est approuvé, aura une incidence considérable sur les stocks de saumon. Je parle du projet Kemano II que l'Alcan appelle maintenant le «Kemano Completion Project». Est-ce que le député donnerait son appui à la demande du Nouveau parti démocratique qui voudrait que ce projet fasse l'objet d'une enquête publique parrainée par le gouvernement fédéral?

M. Fraser: Monsieur le Président, je répondrai avec plaisir. Le député et d'autres se souviendront—j'étais alors ministre de l'Environnement—que lorsqu'on a appris en Colombie-Britannique que l'Alcan avait l'intention de réaliser ce projet, j'ai dit que j'insisterai pour la tenue d'auditions sur les incidences environnementales des travaux envisagés. A l'époque, on disait que l'Alcan pouvait faire n'importe quoi à cause du contrat qu'elle avait conclu avec le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1950. J'ai dit que s'il le fallait, j'élargirais à cette fin la portée des lignes de conduites qui régissent les auditions fédérales. J'ai également déclaré que j'étais prêt à négocier avec le gouvernement provincial afin qu'il puisse être représenté au sein d'une commission mixte.

En ce moment, il semble que la société a présenté une demande à la Commission provinciale des services publics selon les lois de la Colombie-Britannique. Bien sûr, il y aura une audition. Cependant, il est possible, dit-on, que les intervenants à l'audition provinciale ne soient pas financés. J'espère que le Nouveau parti démocratique insistera, avec moi, pour que les intervenants puissent être financés par le gouvernement provincial ou, à défaut, par le ministère fédéral des Pêches et Océans.

● (1420)

Quant à la question de savoir si je serais en faveur d'une audition ou d'une enquête publique, la réponse est oui. Cependant je me demande si une telle initiative nous donnera une image bien claire du développement industriel qui est proposé. Je ne pense pas que ce soit possible si l'on ne permet pas aux tiers d'intervenir.

M. Tobin: Monsieur le Président, j'ai apprécié les remarques du député de Vancouver-Sud (M. Fraser). Je connais son intérêt pour les pêcheries de la Colombie-Britannique. Il l'a manifesté à maintes reprises.

Le problème en Colombie-Britannique est loin d'être simple. C'est un problème très complexe. J'aimerais faire une observation assez brève. D'une part, nous manquons d'éléments pour rendre la pêche commerciale viable, et de l'autre, la demande

est en hausse. Je m'inquiète de voir des groupes de pression se former des deux côtés, des groupes de pressions politiques qui sollicitent un appui financier et des groupes de pêcheurs sportifs qui, eux aussi, demandent de pouvoir prendre davantage de saumon. Tout le monde s'entend sur la nécessité de réduire les prises pour protéger le saumon, quelle que soit sa destination ultime.

Je n'ai pas entendu de commentaires à ce sujet de la part du député, et j'aimerais savoir exactement ce qu'il recommande au gouvernement. Il y a des groupes de pression des deux côtés qui viennent nous voir. Les uns se plaignent du manque d'éléments pour que la pêche soit économiquement viable. Les autres disent qu'on ne leur accorde que 4 ou 5 p. 100 des prises et qu'ils en veulent davantage. Devant ce dilemme, qu'est-ce que le député conseille au gouvernement? Tout le monde parle de la gravité du problème, mais je n'ai pas encore entendu proposer des solutions précises.

M. Fraser: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question à la fois légitime et convaincante. Nous recommandons que le gouvernement établisse un conseil de gestion où seraient représentés tous les éléments de ce secteur d'activité, y compris les pêcheurs sportifs, puisque c'est un des groupes que le député a mentionnés. Si le gouvernement agit selon notre recommandation, le conseil de gestion devra avoir une certaine autorité. Il faudra que l'on respecte ses décisions. Il faudra que les solutions qu'il propose soient prises au sérieux par le gouvernement.

En ce qui concerne les groupes qui se disputent les stocks de poisson, je peux dire à la Chambre que jamais dans l'histoire de la Colombie-Britannique, ces groupes n'ont mieux compris la nécessité d'arrêter la baisse des stocks et que tous les groupes—et certains plus que d'autres—doivent y contribuer. Si ce principe est compris par un gouvernement qui recherche une certaine unanimité par le truchement d'un conseil de gestion de ce secteur d'activité, alors les décisions difficiles et les restrictions nécessaires seront acceptées, tant que tout le monde sait que le gouvernement s'engage à faire revivre les pêches. Beaucoup peuvent attendre pendant un certain temps, mais il leur faut l'espoir, non que le gouvernement va simplement réduire les prises et la flotte de pêche, mais qu'il va entreprendre un programme sérieux destiné à augmenter la capacité de l'habitat et à développer les pêcheries, bref, l'espoir que l'avenir sera meilleur.

M. Tobin: Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre dire du député que ma question était pertinente et qu'il faut réduire les prises à ce stade-ci, comme nous le savons tous. J'ai trouvé intéressant qu'il dise que nous devrions former un comité consultatif et tenir compte de ses recommandations.